



Le 03 mars 2026

Mesdames et Messieurs les riverains
RUE DES CHENES
CHEMIN DU VIEL ARBRE
CHEMIN DU PRE MORAND
CHEMIN DU PEUTET

AVIS AUX RIVERAINS

Madame, Monsieur,

Suite aux demandes de la municipalité, dans le souhait de vous apporter des réponses aux nombreux questionnements, le maître d'œuvre en charge du chantier de réhabilitation de la rue des Chênes, communique les informations suivantes :

- Contrairement à ce qui a été annoncé lors de la réunion publique, le maintien d'un minima de circulation routière pour les riverains n'est pas possible ;
- La rue des Chênes restera barrée sur la zone active des travaux pendant la phase de pose des réseaux humides, soit jusqu'à mi/fin juin 2026 ;
- La situation sera réévaluée à l'avancement pour permettre des réouvertures partielles si les conditions de sécurité sont réunies ;
- Cette position est cohérente avec les contraintes techniques actées en réunion de chantier et évite toute contradiction forte avec les exigences de sécurité

Vous souhaitant bonne réception de la présente et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

André JACQUEMIN